

# PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY

**Réunion publique d'ouverture  
de la concertation préalable  
SÉANCE PLÉNIÈRE**

*Mercredi 5 juillet 2017  
Palais des Fêtes de Romainville*

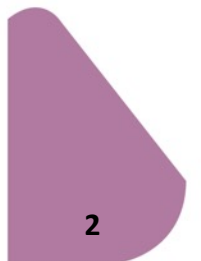


# Mot d'accueil

---

**Corinne Valls**

Maire de Romainville,  
Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis,  
Vice-présidente du Syctom



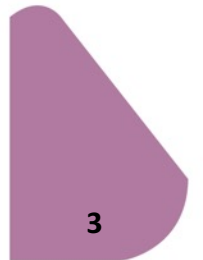


# Mot d'introduction

---

## **Hervé Marseille**

Vice-président du Sénat,  
Sénateur des Hauts de Seine,  
Maire de Meudon,  
Président du Sycotom





# Présentation du rôle du garant et de la CNDP\*

---

**Jacques Roudier**

Garant de la concertation préalable sur ce projet

*\* Commission Nationale du Débat Public*



# Le garant de la concertation

**Jacques Roudier**

## Le garant de la concertation

- Il est **nommé par la CNDP**, sur demande du maître d'ouvrage, responsable de la concertation
- Il est **indépendant vis-à-vis** du maître d'ouvrage
- Il est **neutre et impartial** : il ne prend pas partie sur le fond du projet

## Les missions du garant

- Veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débat public portées par la CNDP :
  - **transparence** : une information complète et fidèle ; des réponses aux questions
  - **égalité de traitement** entre intervenants
  - **argumentation des positions** et des opinions
  - **respect mutuel** entre participants
- Etre, si besoin, un « **recours** » pour les participants ou un « **aiguillon** » vis-à-vis du maître d'ouvrage
- **Rendre compte à la CNDP** du déroulement de la concertation

Merci de votre attention et à votre disposition pour des  
questions

[garant.romainville@gmail.com](mailto:garant.romainville@gmail.com)





# Présentation du Syctom

---

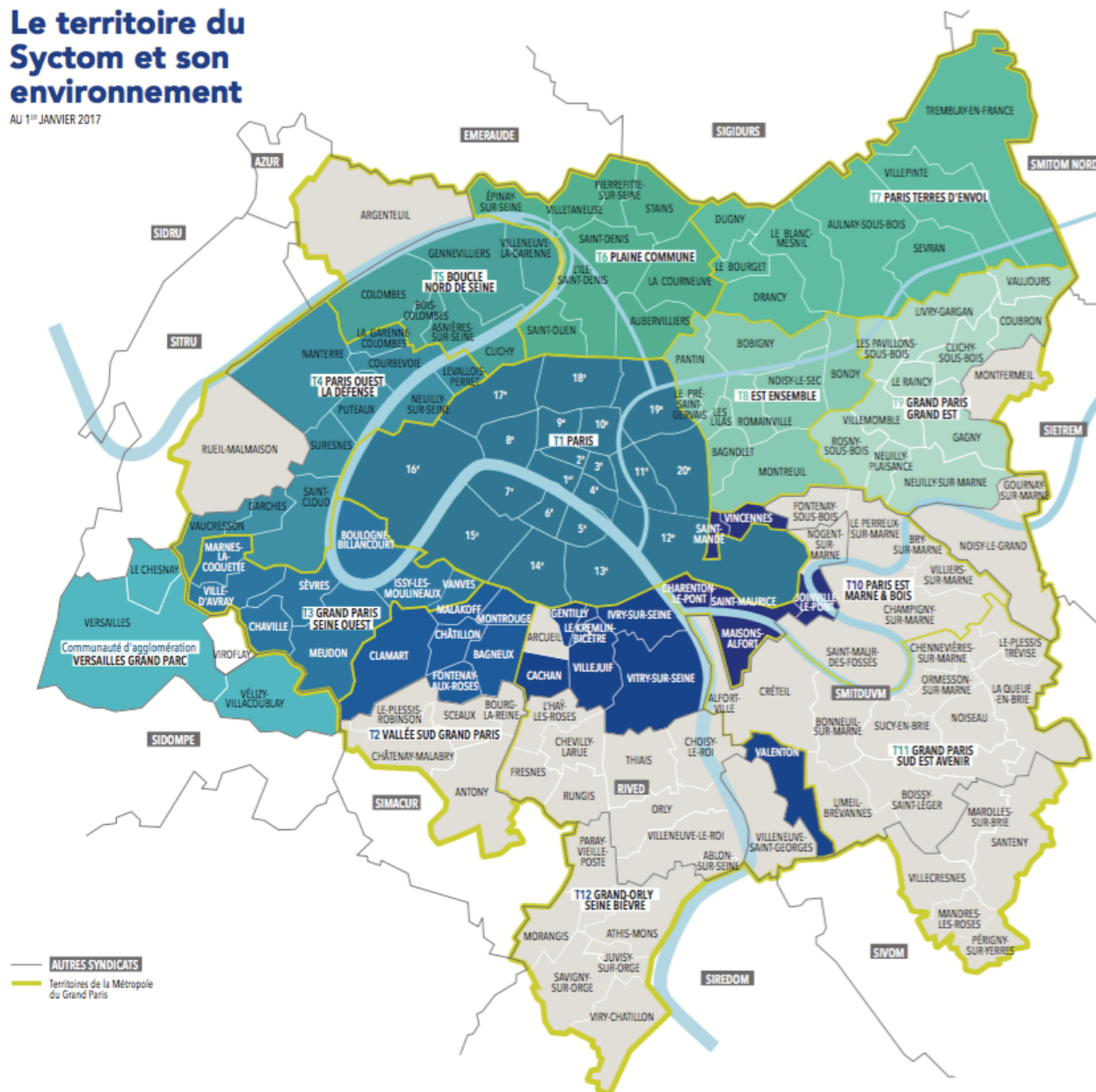
**Martial Lorenzo**

Directeur général des services du Syctom

# Le territoire du Syctom

## Le territoire du Syctom et son environnement

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017



Un service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers

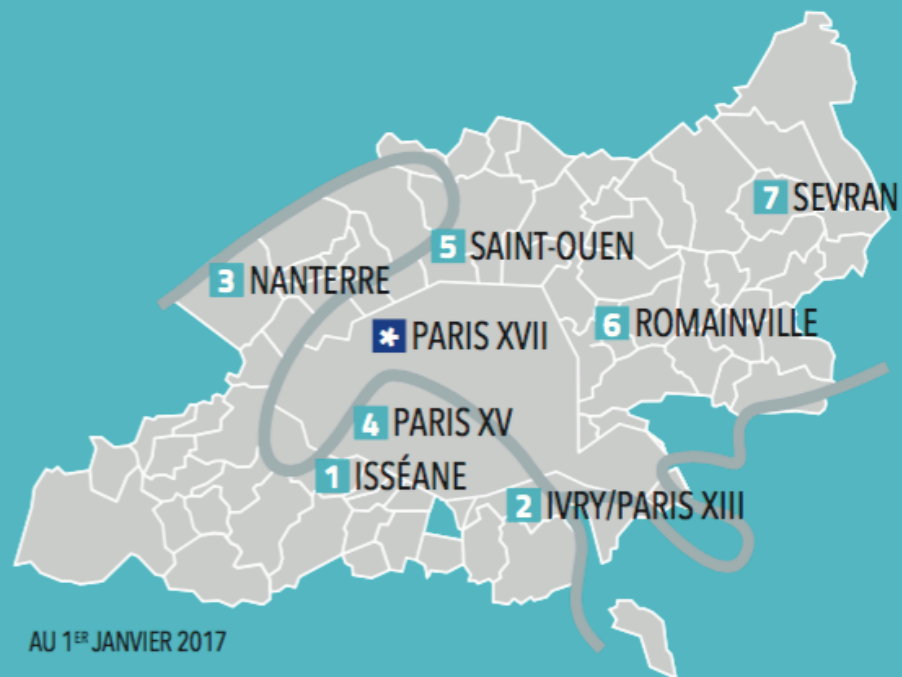
Un territoire urbain dense

11 territoires de la Métropole du Grand Paris et 1 Communauté d'Agglomération hors Métropole

84 communes  
5,8 millions d'habitants

2,3 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés traités en 2016

# Les installations du Sycotom



**10 unités de traitement  
et 1 réseau de 31 déchèteries**



**3** UNITÉS DE VALORISATION  
ÉNERGÉTIQUE



**6** CENTRES DE TRI



**1** CENTRE DE  
TRANSFERT



**31** DÉCHÈTERIES

## Les quantités de déchets traités

1,9 M

### DE TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

résiduelles traitées dans les centres d'incinération avec valorisation énergétique du Sycotom ou extérieurs à son territoire (96%) ou à défaut, par manque de capacité, en décharge (4%)

180 000



TONNES DE COLLECTES  
SÉLECTIVES multimatériaux  
traitées dans les centres de tri

214 000

### TONNES D'OBJETS ENCOMBRANTS


traitées dans les centres de tri d'encombrants



1 000  
tonnes de biodéchets  
traitées



# Temps d'échanges



# Présentation de la concertation préalable et de son calendrier

---

**Martial Lorenzo**

Directeur général des services du Sycotom

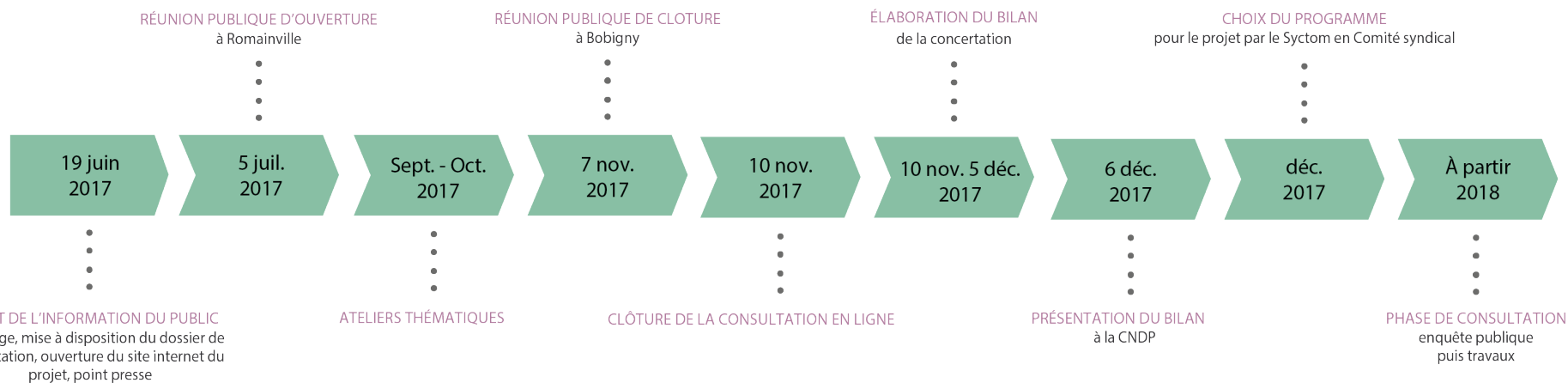


# Les objectifs de la concertation

La **concertation préalable** permet d'associer le public à l'élaboration d'un projet, en amont de sa phase de conception.

- **Inform**er le **public** sur le projet et la démarche de concertation
- **Organiser le partage d'informations** et **l'écoute des avis exprimés**
- **Recueillir des propositions** tout au long du processus d'études, et disposer de connaissances concrètes permettant d'enrichir l'élaboration du projet
- **Eclairer le Comité syndical du Sycatom** sur les décisions à prendre sur le programme du projet
- **Faire connaître les décisions prises** sur le projet afin de favoriser la participation des acteurs et du public

# Le calendrier prévisionnel





## Le Comité de suivi du projet

---

- L'**instance de pilotage** de la concertation sur ce projet
- Installé en **avril 2017** pour l'intégralité de la durée du projet
- Composé de **24 membres** : élus des territoires du bassin versant du site, services de l'Etat, associations, représentants de l'exploitant, institutions partenaires et représentants du Sycotom
- Les **séances** du Comité de suivi : restituer et établir des conclusions des différents temps de concertation

# La Charte de la concertation



La Charte de la concertation présente les **engagements collectifs** auxquels **souscrivent les participants** à la démarche de concertation préalable sur le projet de futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny.

→ Ce document vise à garantir l'information et la participation du public.

# Les outils pour contribuer et s'informer

## 1. Le dossier de concertation



- **Présentation du projet et de la concertation**
- Version longue : 68 pages
- Synthèse : 16 pages
- **Consultables** sur le site internet du projet, au siège du Syctom, au siège d'Est Ensemble et dans les 27 mairies des communes dont les déchets seront réceptionnés par la future installation



# Les outils pour contribuer et s'informer

## 2. Le site internet du projet :

[www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr](http://www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr)

- **Information** sur le projet et la concertation préalable
- **Contribution** :
  - **Tout habitant peut contribuer en ligne, sans format particulier**
  - Les acteurs peuvent déposer un cahier d'acteurs, répondant à un format précis
- Dépôt de **questions**, avec publication d'une **réponse** dans les meilleurs délais
- Disponibles en ligne : **documents d'information** (dossier de concertation, lettre d'information, compte-rendu, etc.)



# Les outils pour contribuer et s'informer

## 3. La lettre d'information (version papier et numérique)

**syctom**  
Experte  
en opérations  
des déchets  
ménagers

**Lettre d'information**  
NUMÉRO 1 / JUILLET 2017

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY

**CONSTRUISONS ENSEMBLE LE PROJET  
DE FUTUR CENTRE À ROMAINVILLE/BOBIGNY**

Faisant suite à l'information du public, amorcée le 19 juin 2017, la concertation préalable autour du projet de futur centre du Syctom à Romainville/Bobigny, site historique de gestion des déchets ménagers de la métropole francilienne, s'ouvre le 5 juillet 2017.

Cette concertation marque une nouvelle étape dans le projet : en effet, une réflexion sur l'avenir de cette installation est menée depuis 2016, en lien direct avec les acteurs du territoire. Aujourd'hui, cette réflexion s'ouvre aux acteurs et au public concerné, afin de recueillir leurs positions, avis, questions et propositions sur le projet.

L'objectif du projet est de reconstruire le centre existant, à l'horizon 2023, et de prendre en compte la nouvelle réglementation en vigueur en termes de gestion des déchets. L'ambition est de faire du centre de Romainville/Bobigny un site exemplaire, tant sur le plan environnemental que socioéconomique (choix des procédés techniques, intégration architecturale et paysagère, gestion des impacts, meilleures conditions de travail, etc).

Les acteurs locaux ont exprimé leurs attentes sur ce projet, ainsi que sur les solutions techniques envisagées qui feront l'objet de cette concertation préalable.

Nous sommes convaincus qu'un dialogue sincère sur les enjeux du projet et les besoins auxquels il doit répondre aboutira à la conception d'une installation respectueuse de son environnement et du cadre de vie des populations qui l'habitent, au bénéfice de l'ensemble du territoire. Aussi, nous invitons chacun à participer à cette concertation préalable.

**HERVÉ MARSEILLE**  
Vice-Président du Sénat,  
Sénateur-Maire de Meudon,  
Président du Syctom

**RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE AVEC EXPOSITION**  
le mercredi 5 juillet 2017

Ouverte à tous, rendez-vous à la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable, qui aura lieu le 5 juillet, de 19h à 21h, au Palais des Fêtes à Romainville. Elle sera précédée par une exposition ouverte à tous elle aussi, de 16h à 19h.

Suite page 4

Pour vous informer et contribuer, rendez-vous sur le site internet du projet :  
[www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr](http://www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr)

- 65 000 exemplaires distribués en **boîte aux lettres** à Romainville, Bobigny, Noisy-Le-Sec et Pantin
- 27 000 exemplaires mis à disposition dans les **27 mairies** du bassin versant du futur centre

Pour recevoir la version numérique :  
inscription sur le site internet du projet  
[www.projet-romainville-bobigny.fr](http://www.projet-romainville-bobigny.fr)

# Les outils pour contribuer et s'informer

## 4. L'exposition itinérante



- Entre le **9 septembre** et le **21 octobre 2017**
- A **Romainville, Bobigny, Noisy-Le-Sec et Pantin**

### 2 étapes sur l'eau :

- 2 animations à bord d'une **péniche** le long du Canal de l'Ourcq sont prévues **les samedis 23 septembre** et **14 octobre**
- Boucle au départ au Parc départemental de la Bergère faisant un arrêt au Parc de la Villette et à Pantin

# Les outils pour contribuer et s'informer

## 4. L'exposition itinérante (dates et lieux prévisionnels)

Etape	Date	Événement / animation	Lieu(x)
0	Mercredi 5 juillet	Réunion publique	Romainville
1	Samedi 9 septembre	Forums des Associations	Bobigny
2			Noisy-le-Sec
3	Dimanche 17 septembre	Marchés	Romainville (Marché du Centre)
4			Bobigny (Marché Edouard Vaillant)
5	Samedi 23 septembre	Promenade sur le Canal de l'Ourcq - PENICHE	Canal de l'Ourcq : Bobigny, Pantin, 19ème
6	Vendredi 29 septembre	Sensibilisation à proximité du siège d'Est Ensemble	Romainville
7	Samedi 7 octobre	Portes ouvertes du site	Romainville
8	Samedi 14 octobre	Promenade sur le Canal de l'Ourcq - PENICHE	Canal de l'Ourcq : Bobigny, Pantin, 19ème

# Les ateliers thématiques de septembre et octobre

- **Le calendrier**
  - **Atelier n°1** : Jeudi 21 septembre – **Gisement à réceptionner à Romainville à l’horizon 2023 et 2030**
  - **Atelier n°2** : Jeudi 28 septembre – **Economie circulaire, réemploi, valorisation matière et valorisation organique des biodéchets**
  - **Atelier n°3** : Jeudi 12 octobre – **Solutions techniques envisagées pour la gestion des ordures ménagères résiduelles**
  - **Atelier n°4** : Jeudi 18 octobre - **Intégration urbaine et logistique fluviale**
    - ✓ Tous les ateliers auront lieu à partir de **18h00** dans les locaux d’Est Ensemble à Romainville



# Les ateliers thématiques de septembre et octobre

---

- Travail sur la base des **sources techniques et documentaires** (études, fiches thématiques, supports de la concertation), de **l'intervention des experts** et de la **contribution des participants**
- **Temps d'échanges** entre le Sycotom, les acteurs et public concernés et des experts invités
- Les échanges pourront servir à **enrichir l'information du public et à nourrir la réflexion** du Sycotom sur le programme de la future installation
- Mise en ligne de **fiches techniques thématiques** avant chaque atelier

# Les ateliers thématiques de septembre et octobre

- **Les modalités de participation**

- Participation sur inscription
- Les inscriptions aux ateliers seront ouvertes le 28 août 2017, via l'adresse e-mail de contact dédié au projet : [projet-romainville-bobigny@sycdom-paris.fr](mailto:projet-romainville-bobigny@sycdom-paris.fr)
- Environ 30 places sont disponibles par atelier (porteur de projet et ses conseils non inclus)
- La priorité sera donnée aux participants ayant adressé une **contribution** lors de leur inscription, en raison du nombre de places disponibles
- Les contributions porteront sur le thème de l'atelier.

# La phase de clôture de la concertation préalable

---

- Mardi 7 novembre : **Réunion publique de clôture** à Bobigny
- Vendredi 10 novembre : **clôture des contributions**
- Mardi 28 novembre : **remise du bilan** de la concertation à la CNDP
- Mercredi 6 décembre : **présentation du bilan** de la concertation à la CNDP
- **Objectif : choix sur le programme de la future installation par le Comité syndical du Sycotom fin 2017**



# Temps d'échanges



# Présentation du site dans sa configuration actuelle

---

**Catherine Boux**

Directrice générale adjointe de l'exploitation et de la prévention des déchets du Sycotm

# Présentation du site actuel

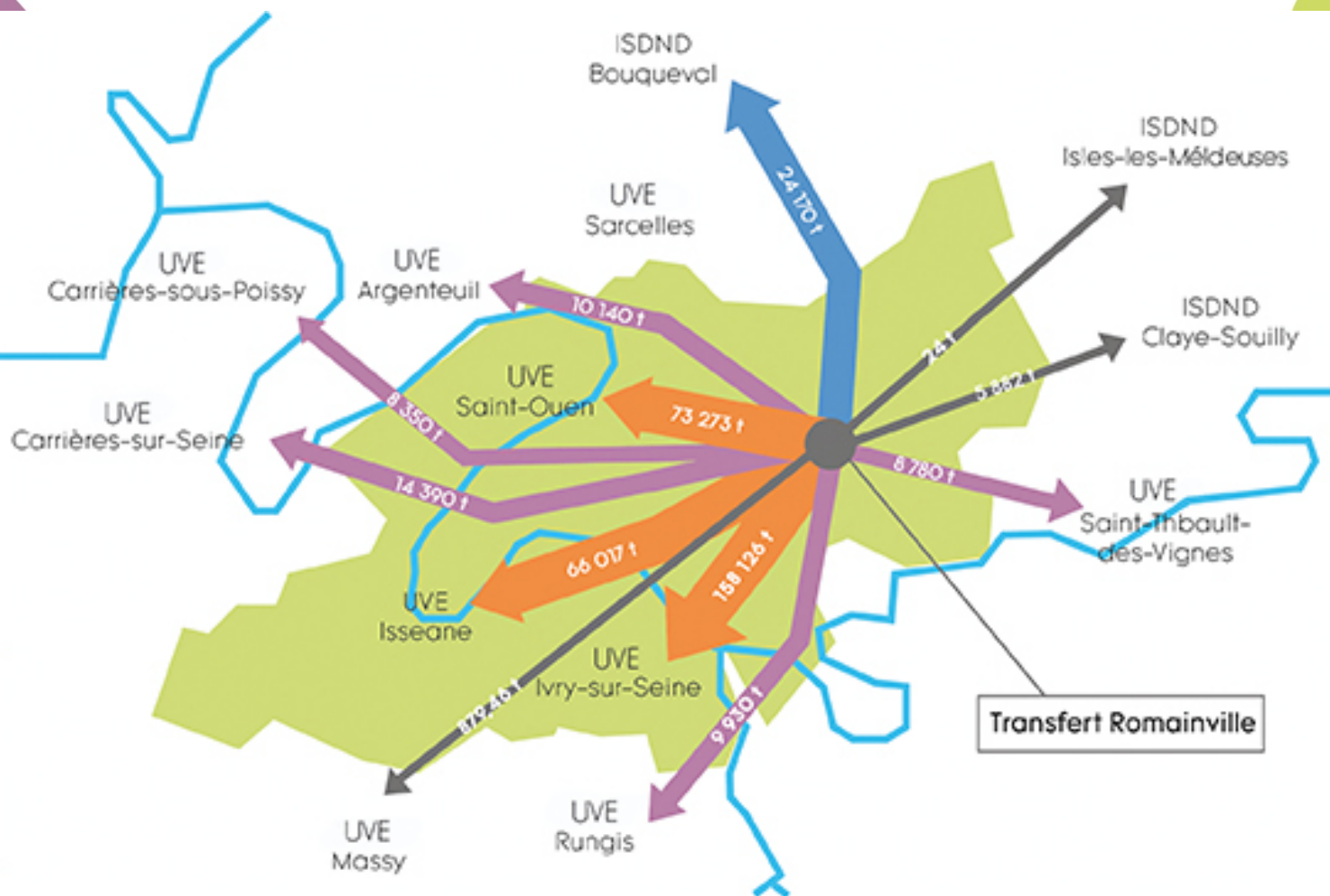
Un centre de tri des collectes sélectives multimatériaux :  
capacité de réception annuelle de **45 000 tonnes** (42 600 tonnes collectées en 2016)

Un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles (OMR) : capacité de réception annuelle de **400 000 tonnes** (373 000 tonnes réceptionnées en 2016, ainsi que 6 300 tonnes de refus de tri de collectes sélectives issus du centre de tri)

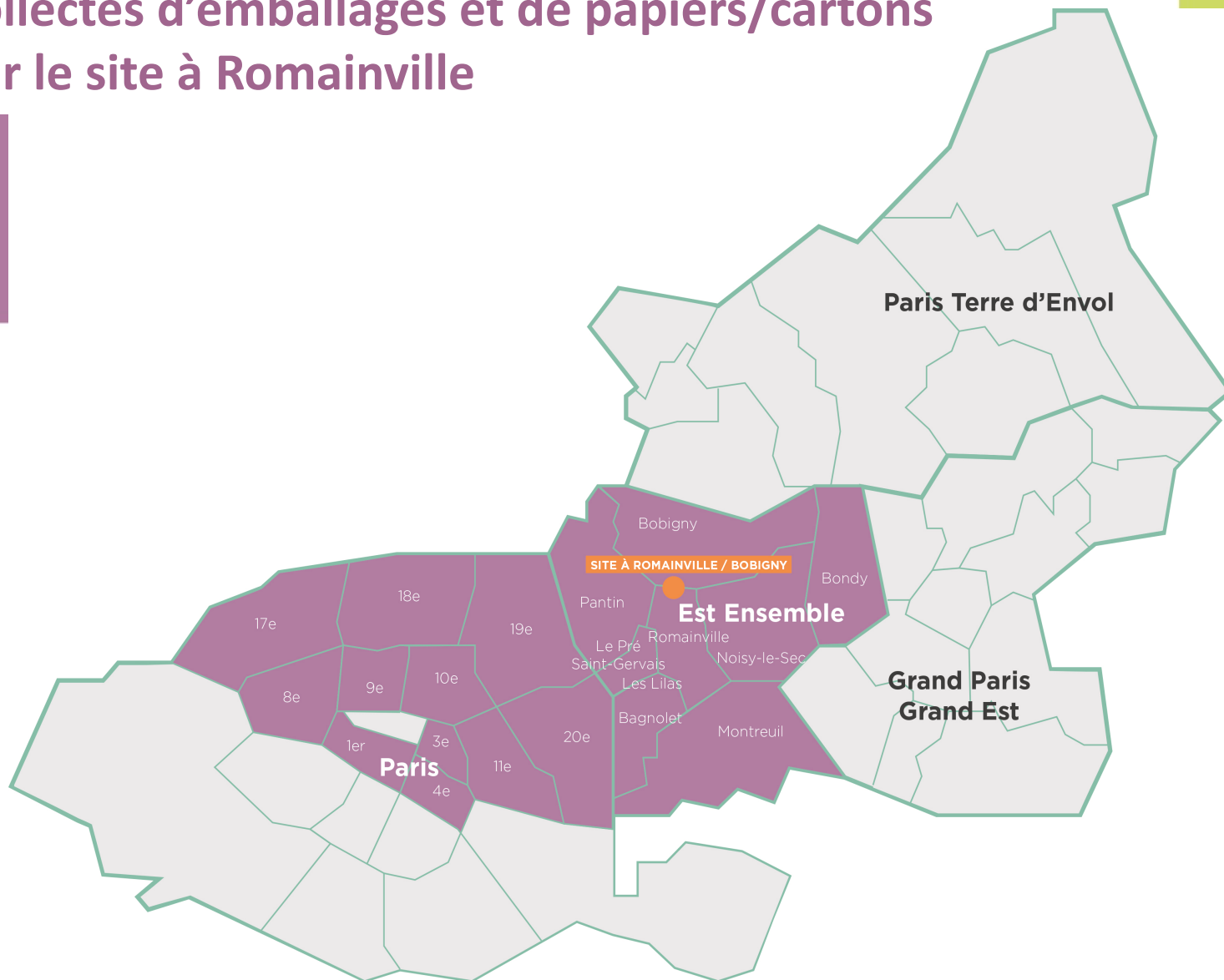


Une déchèterie : **6 900 tonnes** de déchets collectés en 2016

# Le lien entre le site actuel, les installations du Syctom et d'autres installations

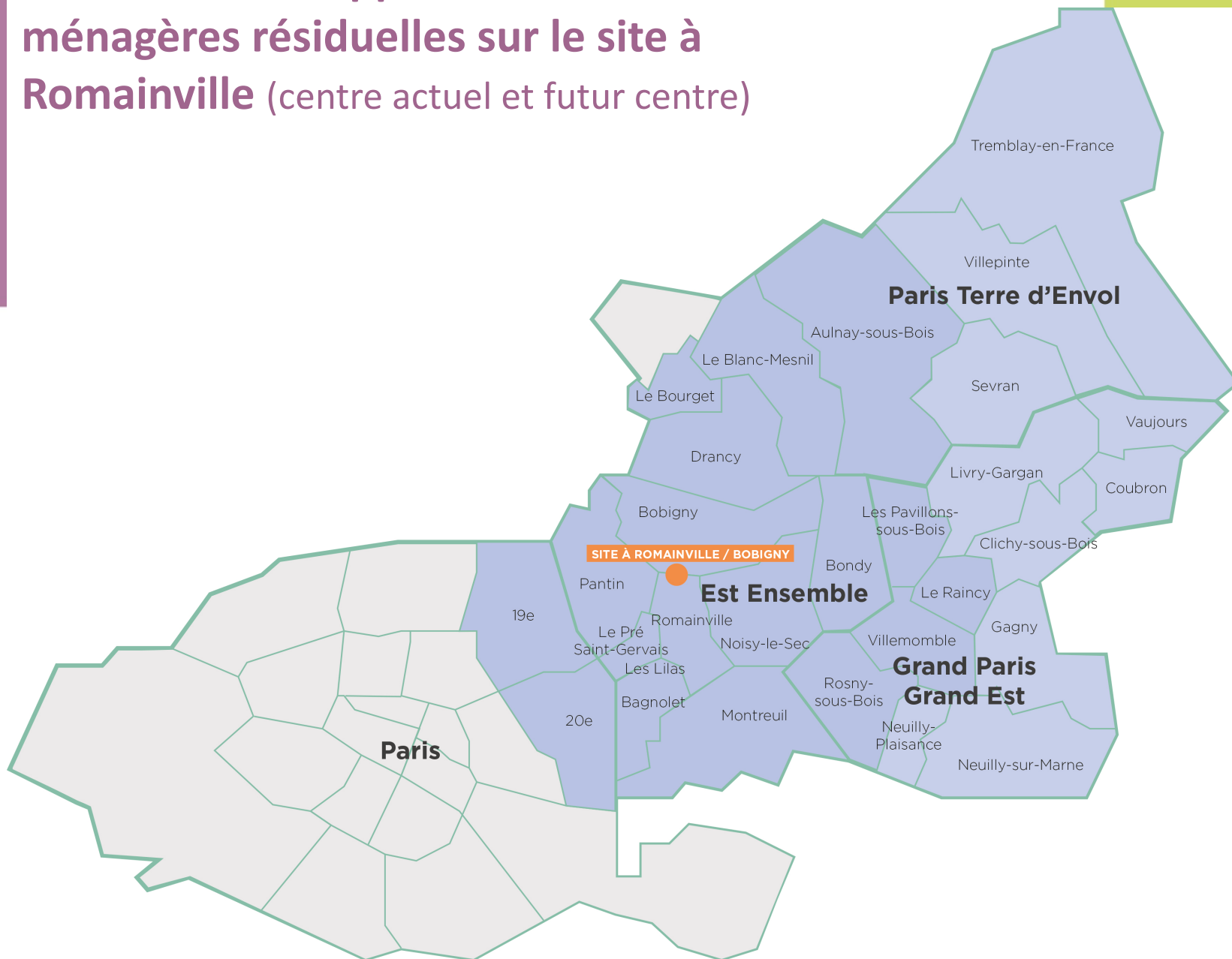


# Les communes apportant aujourd'hui leurs collectes d'emballages et de papiers/cartons sur le site à Romainville





# Les communes apportant leurs ordures ménagères résiduelles sur le site à Romainville (centre actuel et futur centre)





# Présentation du projet et de son calendrier

---

**Pierre Hirtzberger**

Directeur général des services techniques du Sycotom

# Constat et objectifs

**Constat** : Nécessité de réhabiliter l'installation actuelle, en partie vieillissante, afin de répondre aux objectifs suivants:

## ❖ RÉPONDRE AUX BESOINS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DU QUART NORD-EST FRANCILIEN

- Doter le territoire d'une **installation de proximité**,
- Réduire l'**impact écologique**, avoir recours à des transports alternatifs par voie d'eau
- S'inscrire dans une **logique d'économie circulaire, de ré-emploi, de valorisation**
- Répondre éventuellement à un besoin énergétique local

## ❖ INSCRIRE LE PROJET DANS L'EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION

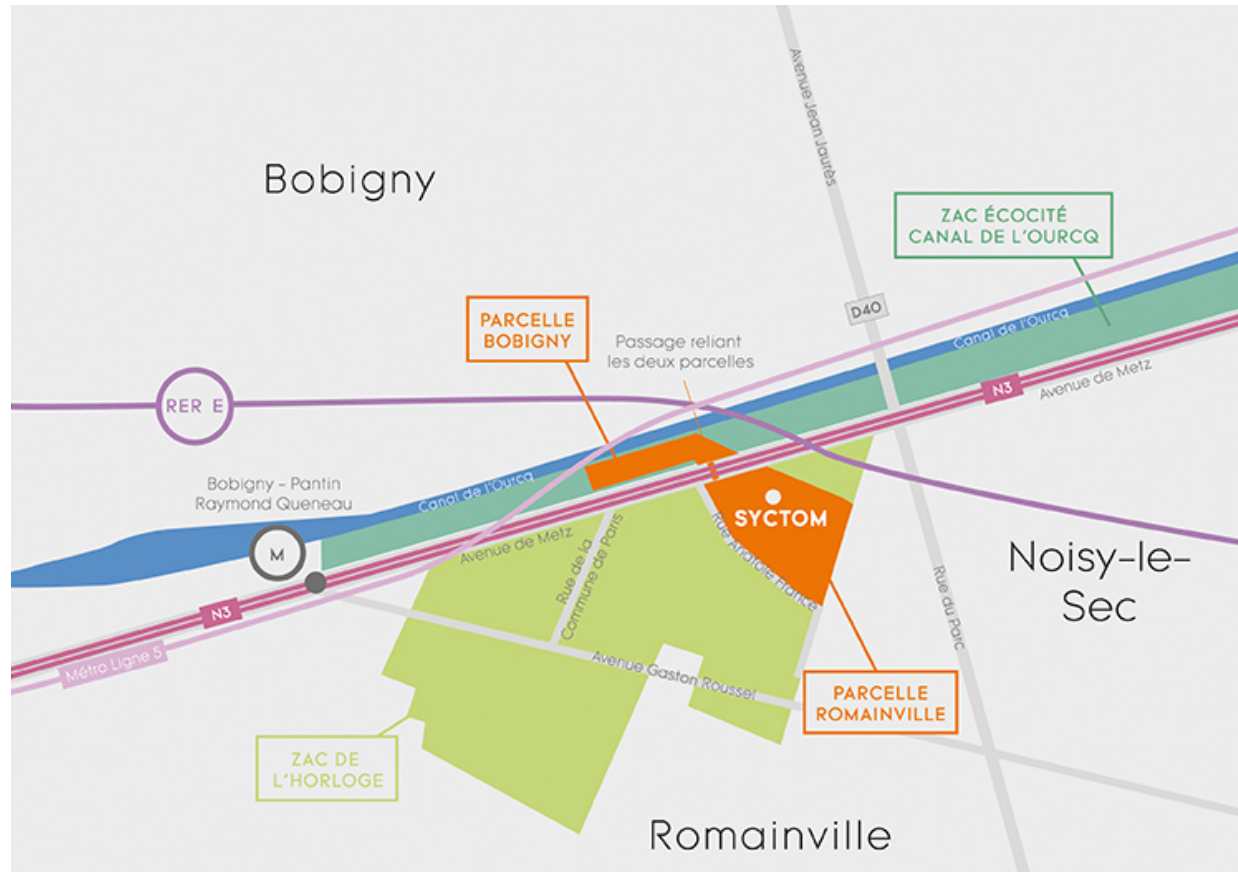
En complément du cadre fixé par le **PREDMA**, s'inscrire dans les objectifs de la **loi TECV du 17 août 2015** :

- diminution de 50% du volume des déchets mis en décharge à l'horizon 2025
- mise en œuvre d'une meilleure valorisation des **emballages**
- généralisation du tri à la source des **biodéchets**

## ❖ ASSURER L'INTEGRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE DU CENTRE DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

# Les caractéristiques essentielles

Une implantation à **Romainville** et à **Bobigny**



# Les caractéristiques essentielles

Tenir compte de l'environnement du site :  
**traitement architectural et urbain de qualité**

*Exemple d'intégration urbaine  
le centre d'Isséane*



# Les caractéristiques essentielles

## Protection de l'environnement et maîtrise des nuisances

- Modification envisagée des accès au site (accès direct par l'ex-RN3 à l'étude) de façon à **éviter la circulation des camions au niveau du réseau local** (voies communales) et **participer à diminuer la congestion urbaine**
- **Recours au transport alternatif par voie d'eau**
  - **1 péniche = 12 à 13 camions évités sur les routes**
  - En fonction des solutions techniques : 4 à 7 péniches par jour de flux sortant du site
- **Mesures prises en termes de conception des installations**
  - pour la **maîtrise des impacts** liés au bruit et aux odeurs,
  - pour la **gestion de l'eau** (récupération et recyclage des eaux de pluie),
  - pour la **maîtrise du risque incendie**
- **Réflexion pour répondre au défi de l'usine en ville** : intégration urbaine et paysagère, restauration de la **biodiversité** sur site, réflexion sur la **mixité des usages** en bordure du canal



# Les caractéristiques essentielles

## Les procédés par type de flux réceptionnés

- **Extension** des capacités de tri des **collectes sélectives multimatériaux**.
- S'inscrire dans un processus d'**économie circulaire** :
  - Maintien de l'activité de **déchèterie**
  - Création d'une **ressourcerie** / atelier de réparation
  - **Accueil, préparation et transfert des biodéchets**. Possibilité de **composter une partie du gisement sur site**.
- **3 solutions envisagées pour les OMR** :
  - 1. Réception et transfert** des OMR en continu par la voie fluviale
  - 2. Préparation, conditionnement et constitution** d'un stock tampon puis **transfert** par voie fluviale
  - 3. Production de CSR et implantation d'une chaufferie CSR** sur site pour couvrir partiellement les besoins énergétiques locaux, en appoint d'une future géothermie à l'étude

# L'évolution des tonnages réceptionnés

	Capacité de l'installation actuelle	Capacité de la future installation
Ordures ménagères résiduelles	400 000 tonnes 373 000 tonnes en 2016	250 à 350 000 tonnes
Collectes sélectives multimatériaux	45 000 tonnes 42 600 tonnes en 2016	60 000 tonnes
Biodéchets	-	30 à 40 000 tonnes
Apports volontaires en déchèterie	6 900 tonnes en 2016	15 à 20 000 tonnes





RÉCEPTION



TRI  
séparation  
des matériaux



CONDITIONNEMENT  
Mise en balles  
des produits triés

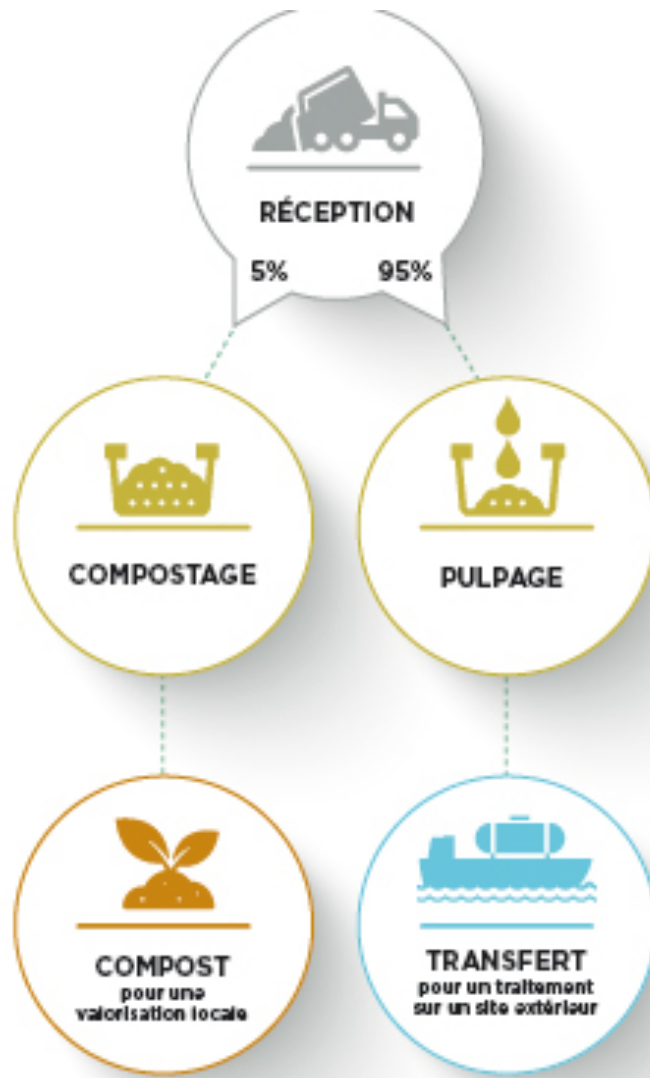


TRANSFERT  
vers les filières de  
valorisation (notamment  
par voie fluviale)

## Collectes sélectives multimatériaux



# Biodéchets





**BOIS FERRAILLES  
TOUT VENANT  
GRAVATS...**



**TRI**  
en fonction des  
types de matériaux



**TRANSFERT**  
vers les filières  
de valorisation

## Reconstruction de la déchèterie





**ENCOMBRANTS  
OBJETS  
RÉEMPLOYABLES**



**DÉPÔTS**



**RÉPARATION**



**TRANSFERT  
vers magasins  
de vente**

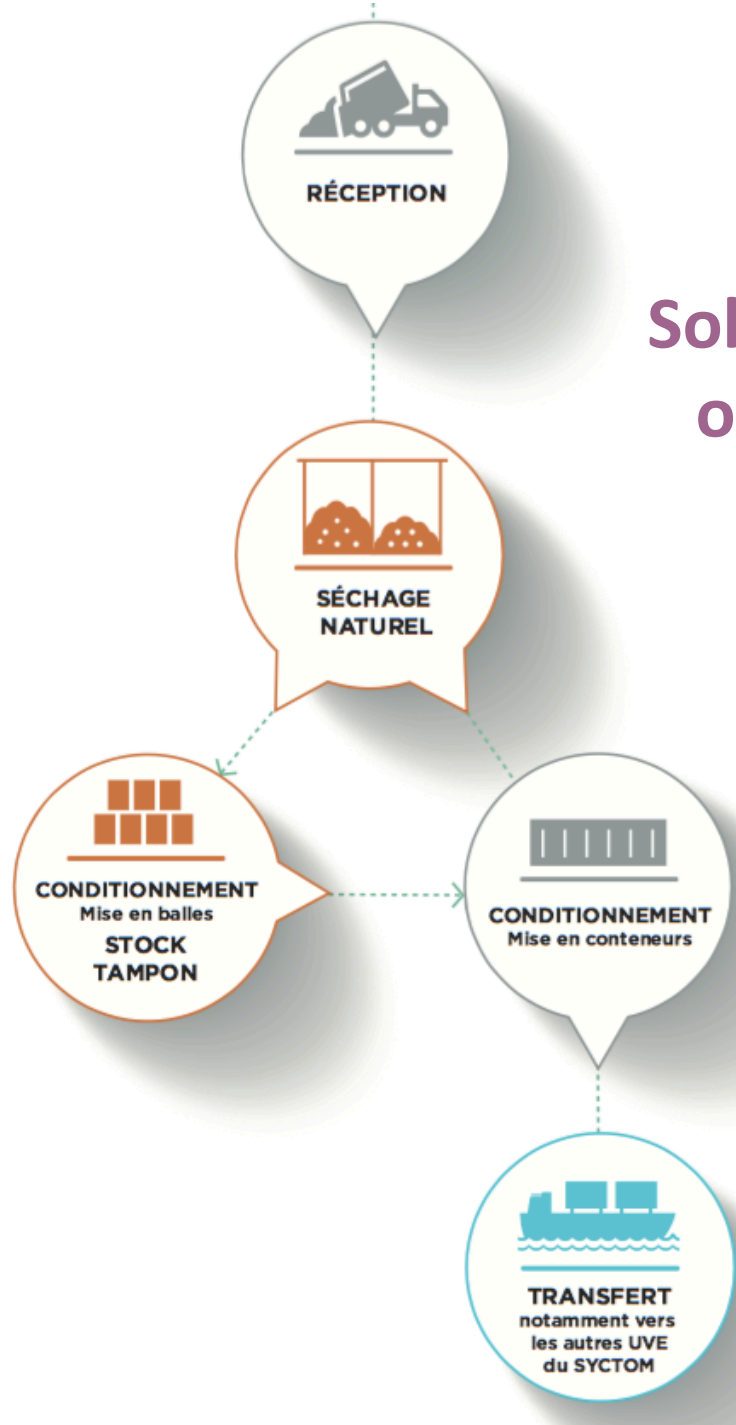
## Création d'une ressourcerie



## Solution n°1 pour les ordures ménagères résiduelles

- Pas de traitement sur site
- Pas de valorisation matière

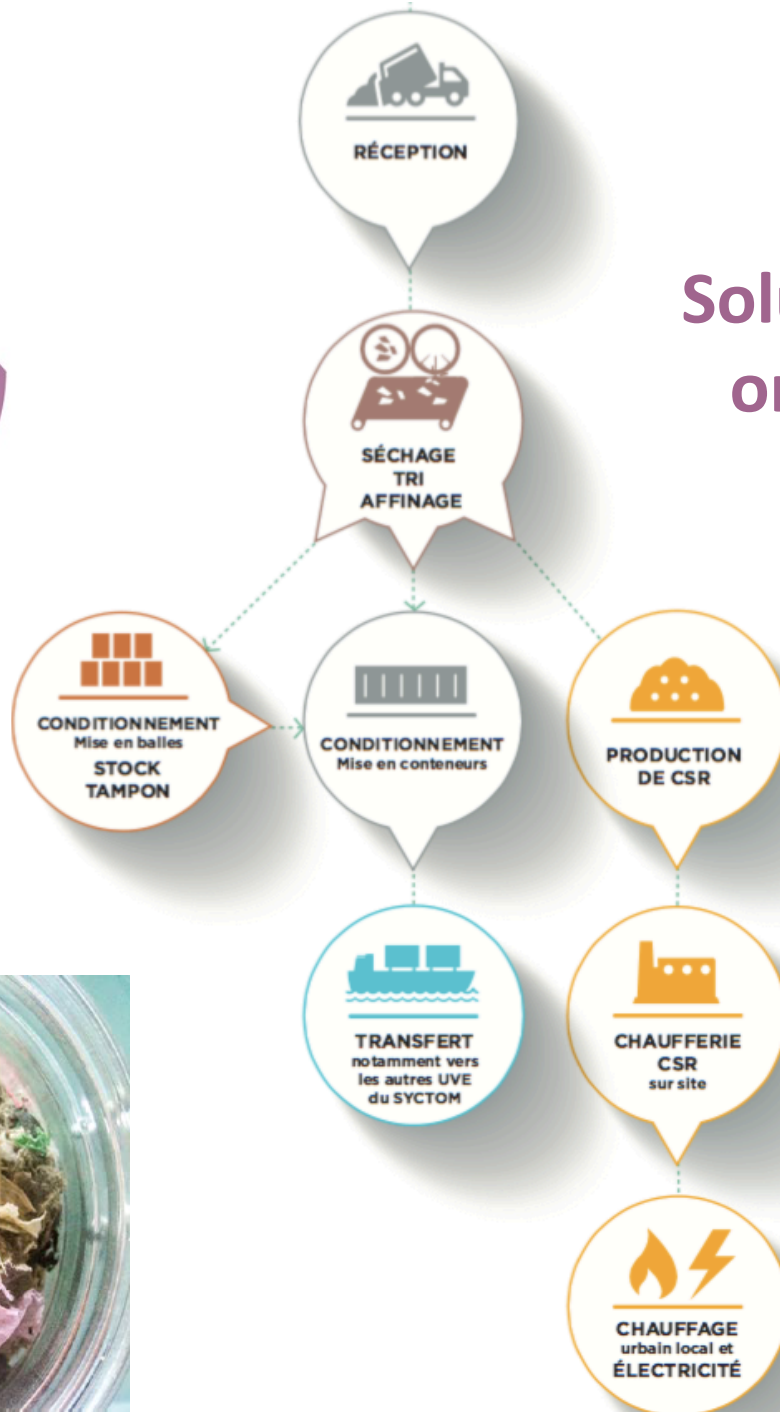




## Solution n°2 pour les ordures ménagères résiduelles

- Pas de traitement sur site
- Valorisation matière (extraction des métaux ferreux)

## Solution n°3 pour les ordures ménagères résiduelles



- Traitement sur site d'une partie du gisement
- Valorisation matière et valorisation énergétique



# Estimation des coûts et des emplois

En fonction du programme retenu:

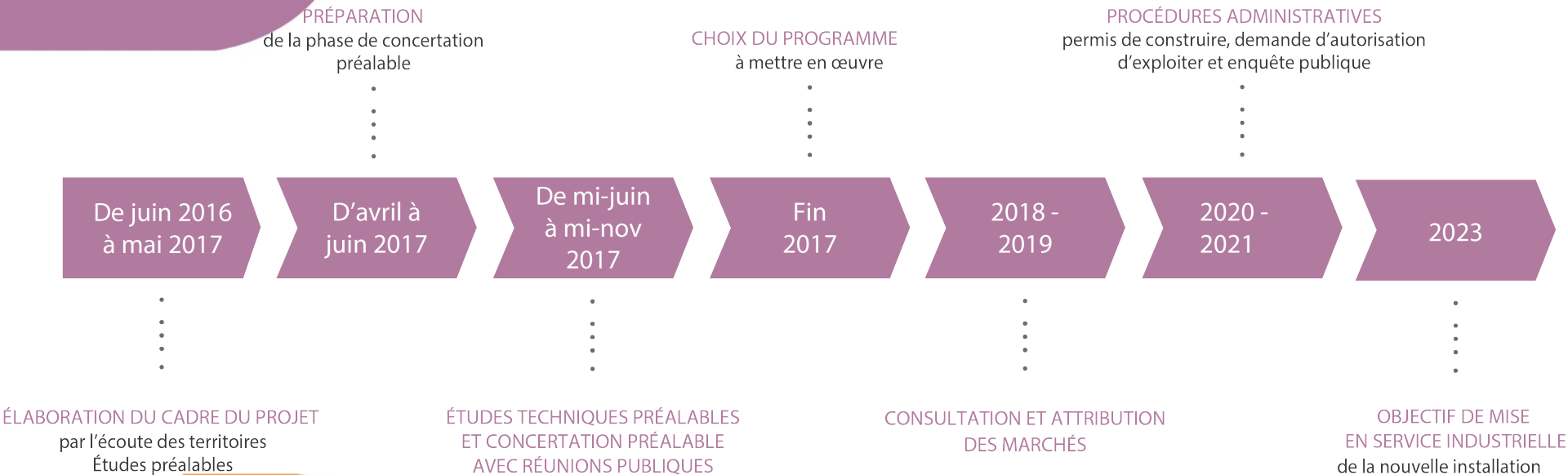
→ **entre 250 et 350 millions d'euros** pour l'ensemble de l'opération (bâtiments, infrastructures et procédés de traitement inclus)

→ **entre 159 et 189 emplois** envisagés (119 emplois actuellement)

- Opération intégrant la solution n°1 :  
**250 à 270 millions d'euros**  
**159 emplois**
- Opération intégrant la solution n°2 :  
**260 à 290 millions d'euros**  
**164 emplois**
- Opération intégrant la solution n°3 :  
**300 à 350 millions d'euros**  
**189 emplois**



# Le planning prévisionnel du projet





# Temps d'échanges



## **Merci de votre participation**

Pour vous informer et participer, rendez-vous sur le site internet du projet :

[www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr](http://www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr)



# BIBLIOTHEQUE

# Les installations du Sycotom






## Les installations de traitement de déchets du Sycotom

Février 2016

### Centres existants

-  Centre de tri
-  Centre d'incinération
-  Centre de transfert
-  Déchèterie

### Travaux et projets

-  Centre de tri
-  Unité de Valorisation Energétique (UVE)
-  Unité de Valorisation Organique (UVO)
-  Intégration urbaine
-  A l'étude

